MO-DIRFOR-2119

INSCRIPTION ADMINISTRATIVE EN LIGNE
IA WEB

NOUVEL ETUDIANT / ETUDIANT AMU / ANCIEN ETUDIANT AMU



https://www.univ-amu.fr/fr/public/inscription-ou-reinscription-administrative-inscription-pedagogique

Pôle Pilotage et Evaluation – DIRFOR

SOMMAIRE

PRÉ-REQUIS À L'INSCRIPTION (1ère ou REINSCRIPTION) :
ACQUITTEMENT DE LA CONTRIBUTION VIE ÉTUDIANTE ET DE CAMPUS (CVEC) PAR PAIEMENT OU EXONÉRATION.....3

I. VOUS ETES NOUVEAU (1ère INSCRIPTION) 3
I.1. INSCRIPTION 3
1. Connexion
2. Confirmation de votre identité
3. Sélection de la formation
4. Dernier diplôme
5. Confirmation
6. Données personnelles
7. Données annuelles
8. Couverture sociale
9. Autres données
10. Droits à payer
11. Récapitulatif de votre inscription
I.2. ACTIVATION DE VOTRE ENVIRONNEMENT NUMERIQUE DE TRAVAIL.....17
I.3. TRANSMISSION DES PIECES JUSTIFICATIVES 18
I.4. RÉCEPTION DES DOCUMENTS DE FIN D'INSCRIPTION.....18

II. VOUS ETES DEJA OU VOUS AVEZ DEJA ETE ETUDIANT A AMU (REINSCRIPTION).....19
II.1 RE-ACTIVATION DE VOTRE ENT 19
II.2. RE-INSCRIPTION 19
II.2. TRANSMISSION DES PIECES JUSTIFICATIVES.....20
II.3. RÉCEPTION DES DOCUMENTS DE FIN D'INSCRIPTION 20

PRÉ-REQUIS À L'INSCRIPTION (1ère ou REINSCRIPTION) : ACQUITTEMENT DE LA CONTRIBUTION VIE ÉTUDIANTE ET DE CAMPUS (CVEC) PAR PAIEMENT OU EXONÉRATION

Cette contribution est collectée par le CROUS via le site : https://cvec.etudiant.gouv.fr/
Pour les **non boursiers**, le montant (une centaine d'euros) peut varier chaque année, à régler par carte bancaire. Les **boursiers** sont exonérés.

Cette procédure est à effectuer afin d'obtenir une attestation CVEC (par paiement ou par exonération) et un code alphanumérique (numéro d'attestation CVEC). Ce dernier sera demandé lors de l'inscription à amU. **Les boursiers sont concernés par cette attestation CVEC, malgré leur exonération**.

I. VOUS ETES NOUVEAU (1ère inscription)

I.1. INSCRIPTION

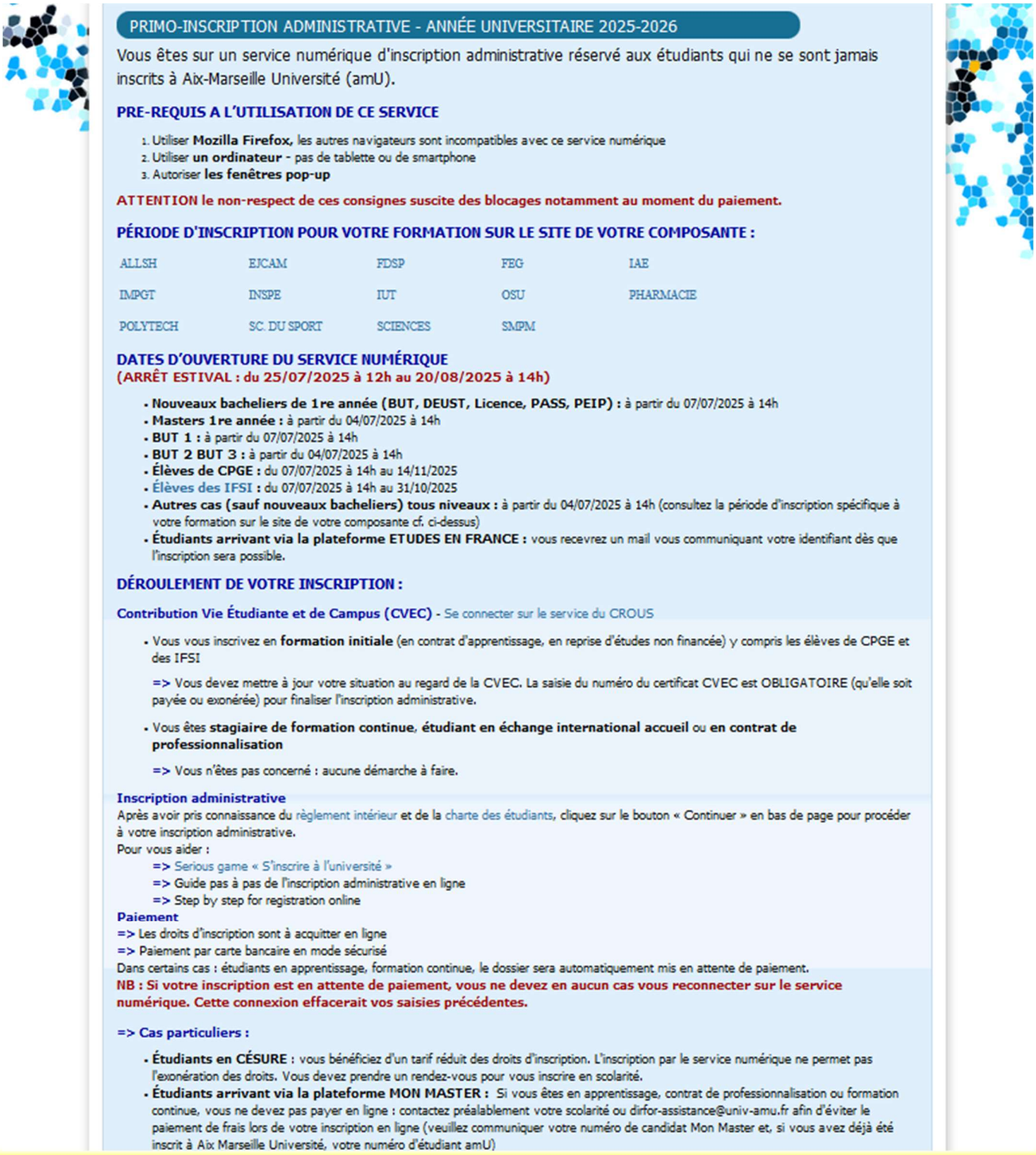
Si vous êtes nouveau à amU, veuillez-vous rendre sur : https://pagesinterscol.univ-amu.fr/prod/acc_iaprimo.php afin de commencer votre inscription, puis suivez les étapes indiquées ci-dessous.

ATTENTION ! Il est nécessaire d'utiliser le navigateur Firefox de Mozilla, et de proscrire les connexions via une tablette ou un téléphone car leurs navigateurs ne sont pas reconnus.

Pour procéder à votre inscription administrative, vous devez vous munir de :
- votre numéro Parcoursup, eCandidat, Etudes en France, Moveon, SCEI (école d'ingénieur) …
- votre numéro Identifiant National Étudiant (BEA, INE ou INES), qui figure sur votre relevé de notes du baccalauréat ou vos relevés de notes d'établissement d'enseignement supérieur français*,
- votre numéro d'acquittement CVEC (12 lettres + chiffres)
- une carte bancaire pour le règlement des droits d'inscription.

*les étudiants n'ayant jamais été inscrits en établissement supérieur français ou obtenus de diplôme français, votre INE sera attribué pendant votre inscription en ligne. Il sera à conserver pendant toute la durée de vos études en France
Si votre INE a été attribué par le CROUS (sur notification conditionnelle de bourse ou attestation CVEC), vous ne devez pas l'utiliser.

Après avoir consulté les informations données sur la page puis la charte des étudiants, veuillez cocher la case située en bas de la page et cliquez sur le bouton " Continuer ".



PRIMO-INSCRIPTION ADMINISTRATIVE - ANNÉE UNIVERSITAIRE 2025-2026

Vous êtes sur un service numérique d'inscription administrative réservé aux étudiants qui ne se sont jamais inscrits à Aix-Marseille Université (amU).

PRE-REQUIS A L'UTILISATION DE CE SERVICE

1. Utiliser **Mozilla Firefox,** les autres navigateurs sont incompatibles avec ce service numérique
2. Utiliser **un ordinateur** - pas de tablette ou de smartphone
3. Autoriser **les fenêtres pop-up**

ATTENTION le non-respect de ces consignes suscite des blocages notamment au moment du paiement.

PÉRIODE D'INSCRIPTION POUR VOTRE FORMATION SUR LE SITE DE VOTRE COMPOSANTE :

ALLSH	EJCAM	FDSP	FEG	IAE
IMPGT	INSPE	IUT	OSU	PHARMACIE
POLYTECH	SC. DU SPORT	SCIENCES	SMPM	

DATES D'OUVERTURE DU SERVICE NUMÉRIQUE
(ARRÊT ESTIVAL : du 25/07/2025 à 12h au 20/08/2025 à 14h)

- **Nouveaux bacheliers de 1re année (BUT, DEUST, Licence, PASS, PEIP) :** à partir du 07/07/2025 à 14h
- **Masters 1re année :** à partir du 04/07/2025 à 14h
- **BUT 1 :** à partir du 07/07/2025 à 14h
- **BUT 2 BUT 3 :** à partir du 04/07/2025 à 14h
- **Élèves de CPGE :** du 07/07/2025 à 14h au 14/11/2025
- **Élèves des IFSI :** du 07/07/2025 à 14h au 31/10/2025
- **Autres cas (sauf nouveaux bacheliers) tous niveaux :** à partir du 04/07/2025 à 14h (consultez la période d'inscription spécifique à votre formation sur le site de votre composante cf. ci-dessus)
- **Étudiants arrivant via la plateforme ETUDES EN FRANCE :** vous recevrez un mail vous communiquant votre identifiant dès que l'inscription sera possible.

DÉROULEMENT DE VOTRE INSCRIPTION :

Contribution Vie Étudiante et de Campus (CVEC) - Se connecter sur le service du CROUS

- Vous vous inscrivez en **formation initiale** (en contrat d'apprentissage, en reprise d'études non financée) y compris les élèves de CPGE et des IFSI

  => Vous devez mettre à jour votre situation au regard de la CVEC. La saisie du numéro du certificat CVEC est OBLIGATOIRE (qu'elle soit payée ou exonérée) pour finaliser l'inscription administrative.

- Vous êtes **stagiaire de formation continue, étudiant en échange international accueil** ou **en contrat de professionnalisation**

  => Vous n'êtes pas concerné : aucune démarche à faire.

Inscription administrative
Après avoir pris connaissance du règlement intérieur et de la charte des étudiants, cliquez sur le bouton « Continuer » en bas de page pour procéder à votre inscription administrative.
Pour vous aider :
=> Serious game « S'inscrire à l'université »
=> Guide pas à pas de l'inscription administrative en ligne
=> Step by step for registration online

Paiement
=> Les droits d'inscription sont à acquitter en ligne
=> Paiement par carte bancaire en mode sécurisé
Dans certains cas : étudiants en apprentissage, formation continue, le dossier sera automatiquement mis en attente de paiement.
NB : Si votre inscription est en attente de paiement, vous ne devez en aucun cas vous reconnecter sur le service numérique. Cette connexion effacerait vos saisies précédentes.

=> Cas particuliers :

- **Étudiants en CÉSURE :** vous bénéficiez d'un tarif réduit des droits d'inscription. L'inscription par le service numérique ne permet pas l'exonération des droits. Vous devez prendre un rendez-vous pour vous inscrire en scolarité.
- **Étudiants arrivant via la plateforme MON MASTER :** Si vous êtes en apprentissage, contrat de professionnalisation ou formation continue, vous ne devez pas payer en ligne : contactez préalablement votre scolarité ou dirfor-assistance@univ-amu.fr afin d'éviter le paiement de frais lors de votre inscription en ligne (veuillez communiquer votre numéro de candidat Mon Master et, si vous avez déjà été inscrit à Aix Marseille Université, votre numéro d'étudiant amU)

Consultez la charte des étudiants
Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur et de la charte étudiant de l'Université d'Aix-Marseille

☐ (cocher pour avoir accés au bouton "Continuer ")

Continuer >>

1. Connexion

L'inscription administrative (IA) : la procédure d'enregistrement dure environ 15 minutes.

Sur cette page, veuillez mettre dans la case "**Identifiant**" : le numéro qui vous a été attribué lors de votre candidature (Parcoursup/eCandidat/MoveOn/Etudes en France/ SCEI…) – https://amupod.univ-amu.fr/video/22347-comment-trouver-mon-identifiant-de-connexion/
Votre **mot de passe** est votre date de naissance au format JJMMAAAA.



ATTENTION : Si vous cliquez sur le bouton " Quitter ", **vous perdrez toutes vos informations et interromprez l'inscription**. Si vous avez besoin d'aide, chaque section comporte un symbole de point d'interrogation vert sur lequel vous pouvez cliquer pour obtenir plus d'informations. En haut de chaque page, vous pouvez également cliquer sur le bouton " Aide " pour obtenir une aide supplémentaire. Pour quitter la page d'aide, vous devez cliquer sur le bouton " Retour " en bas de la page.

2. Confirmation de votre identité

Veuillez vérifier les informations données et confirmer votre identité en cliquant sur le bouton "Confirmer" (nom, prénom, date de naissance, type de diplôme d'études secondaires).



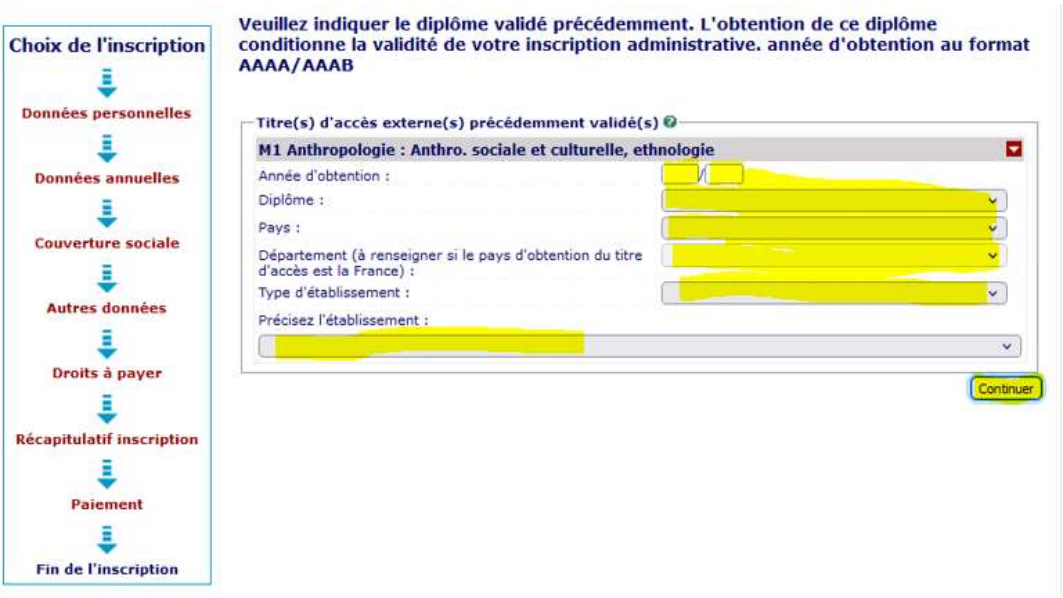
3. Sélection de la formation

Vous trouverez ici la formation à laquelle vous avez été accepté.
Cochez la case correspondante et cliquez ensuite sur "Continuer" pour poursuivre



4. Dernier diplôme

Indiquez les informations concernant le dernier diplôme que vous avez obtenu.

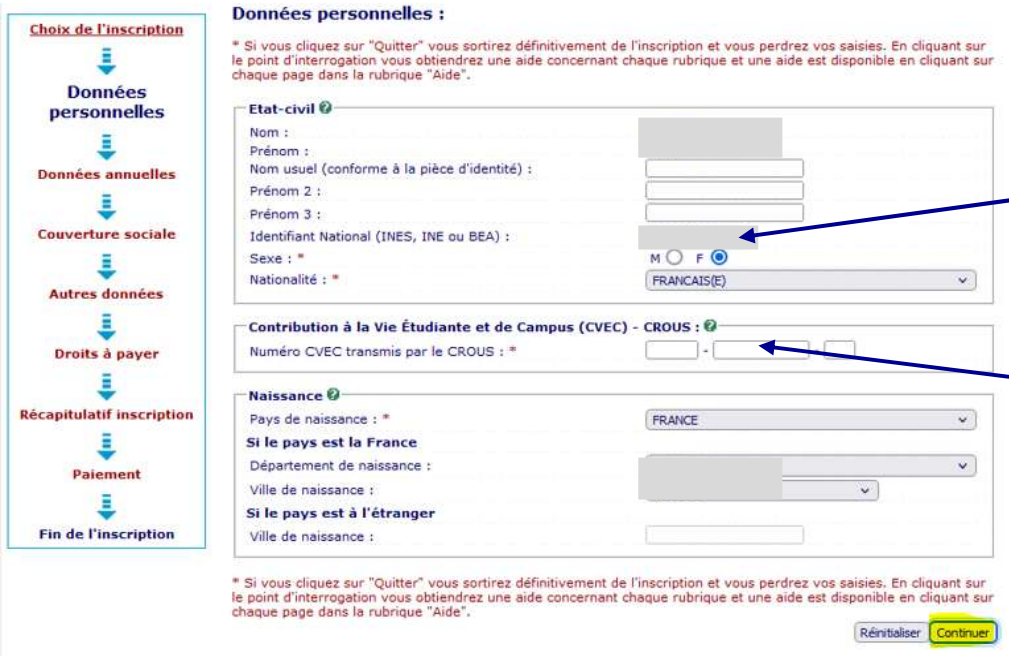


5. Confirmation

Confirmez votre choix en cliquant sur "Continuer".

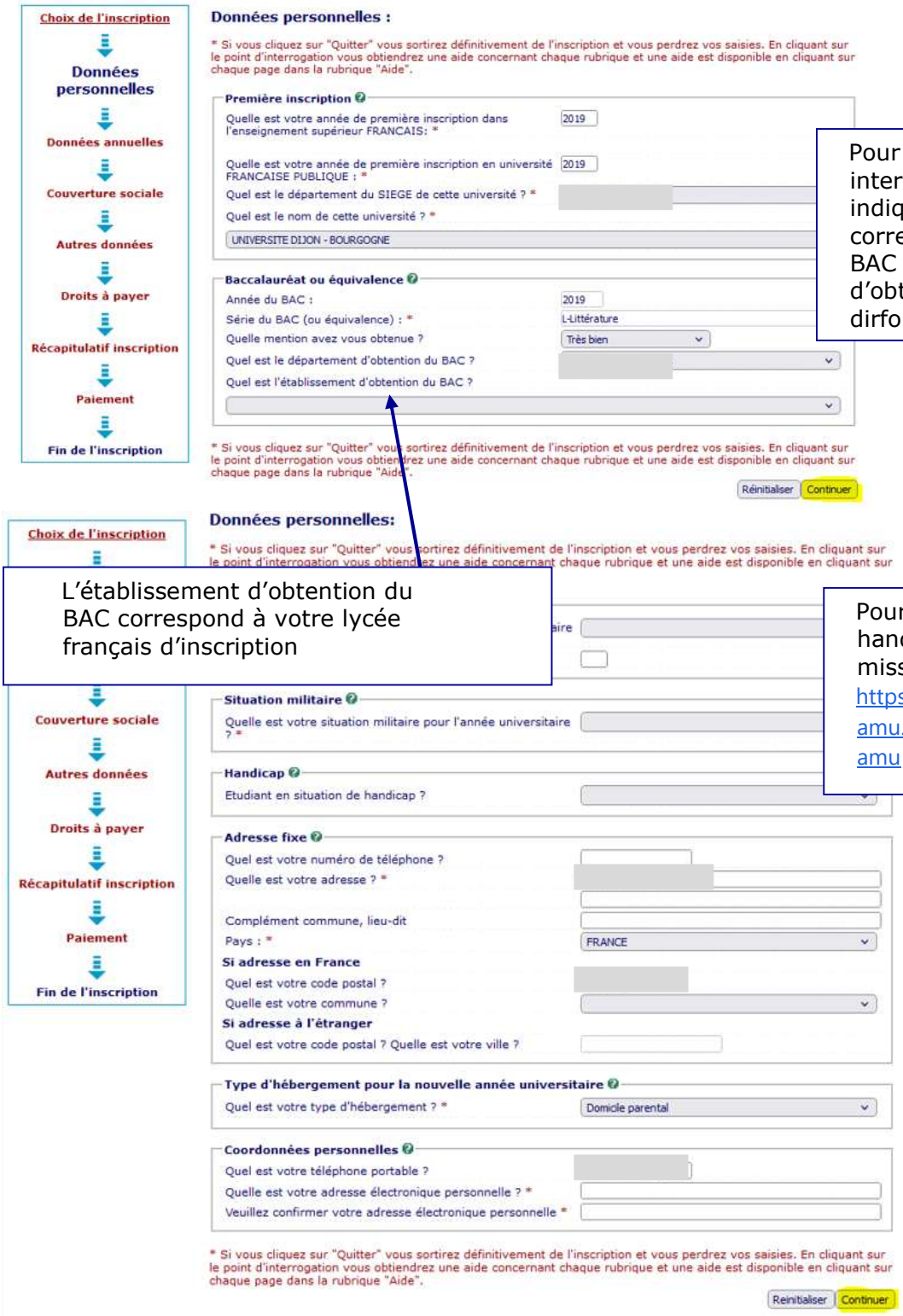


6. Données personnelles



Le numéro d'INE sera déjà complété si celui-ci a bien été renseigné préalablement dans l'outil de candidature

Le numéro de CVEC est présent sur votre attestation



Pour les étudiants internationaux, si la situation indiquée sur la page web ne correspond pas à votre type de BAC ou votre établissement d'obtention, merci de contacter dirfor-assistance@univ-amu.fr

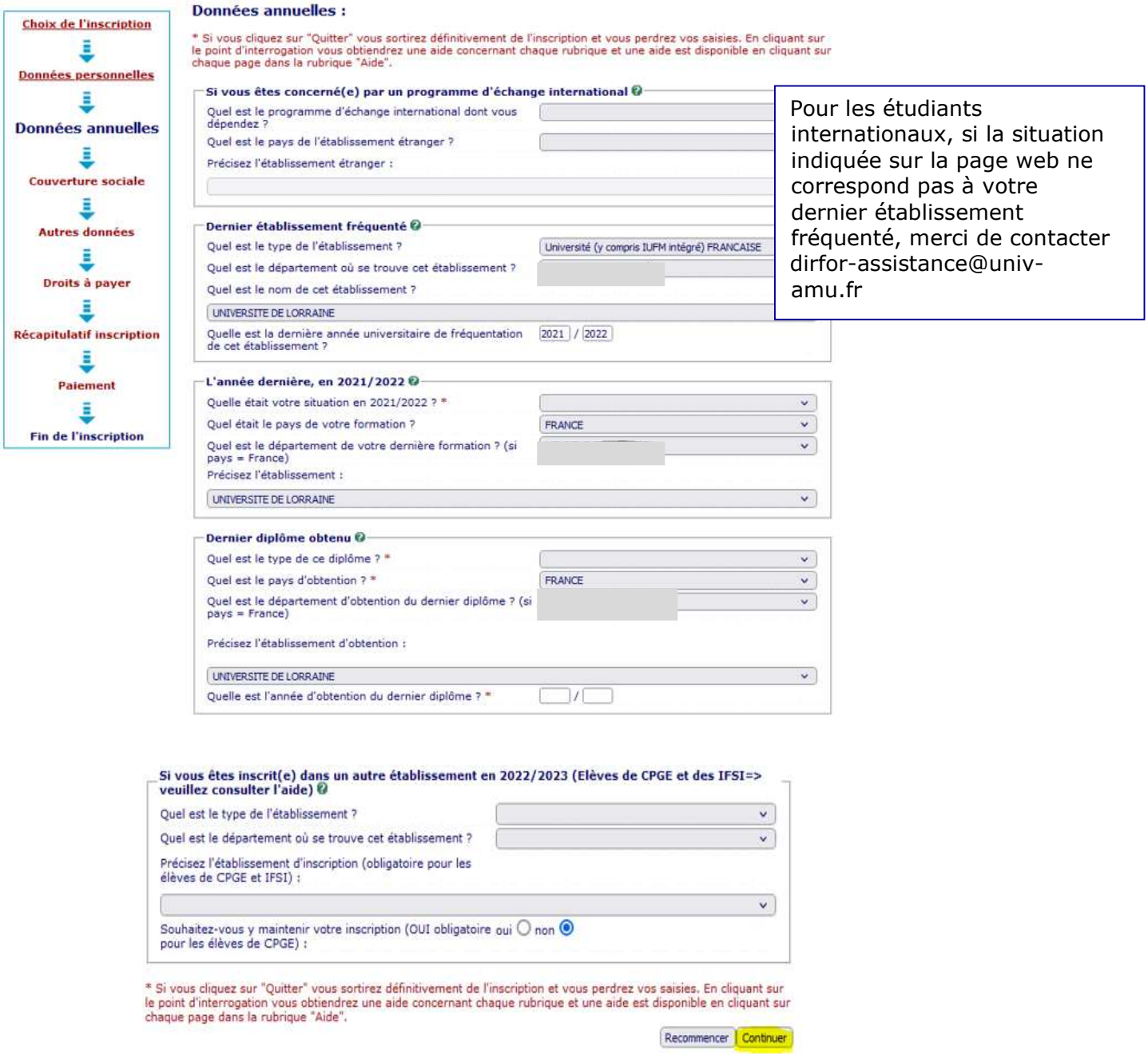
L'établissement d'obtention du BAC correspond à votre lycée français d'inscription

Pour les étudiants en situation de handicap, merci de contacter la mission handicap : https://www.univ-amu.fr/fr/public/mission-handicap-amu



7. Données annuelles

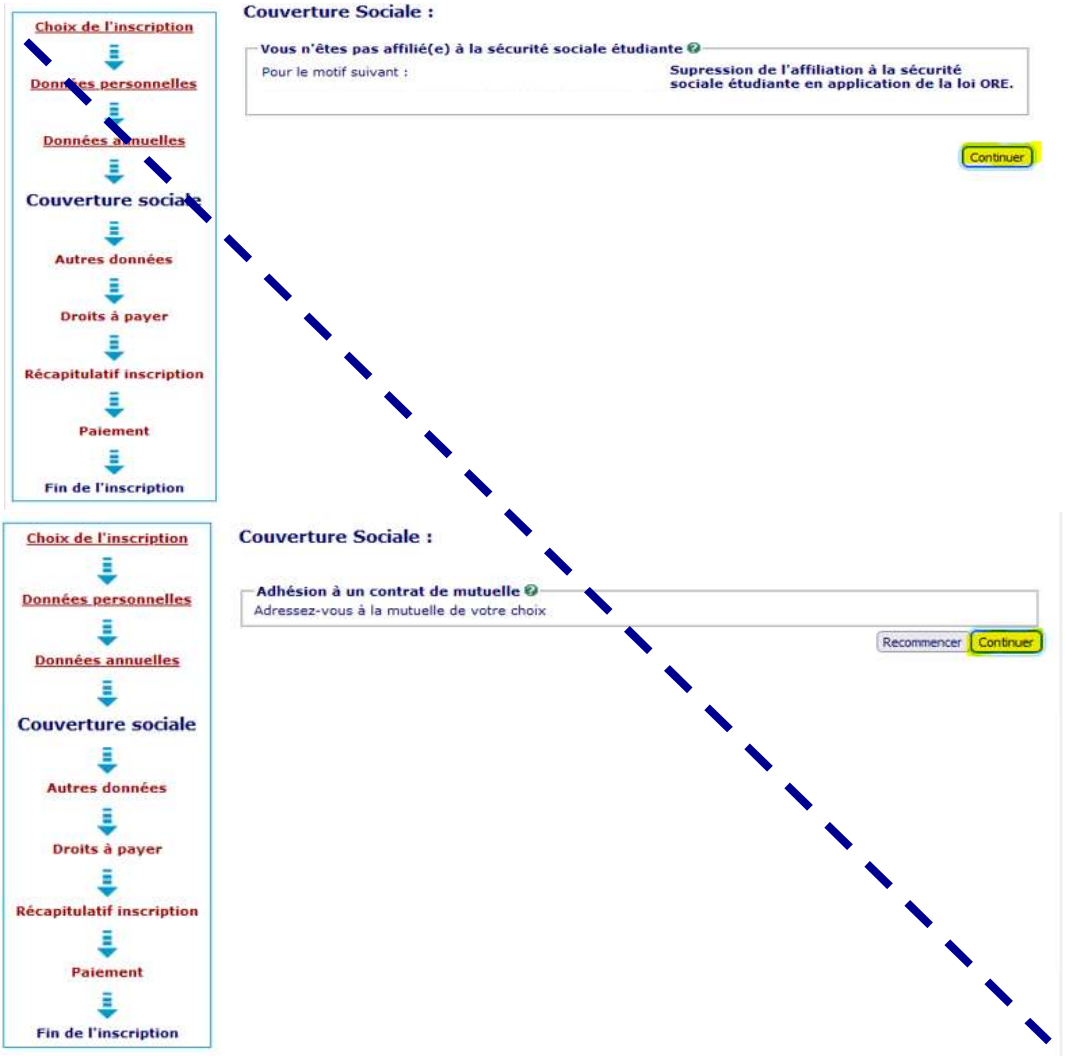




Pour les étudiants internationaux, si la situation indiquée sur la page web ne correspond pas à votre dernier établissement fréquenté, merci de contacter dirfor-assistance@univ-amu.fr

8. Couverture sociale

Vous n’avez rien à faire à cette étape, cliquez sur "Continuer".



9. Autres données

Par défaut utilisez le profil « Normal »



10. Droits à payer

Le montant est renseigné automatiquement



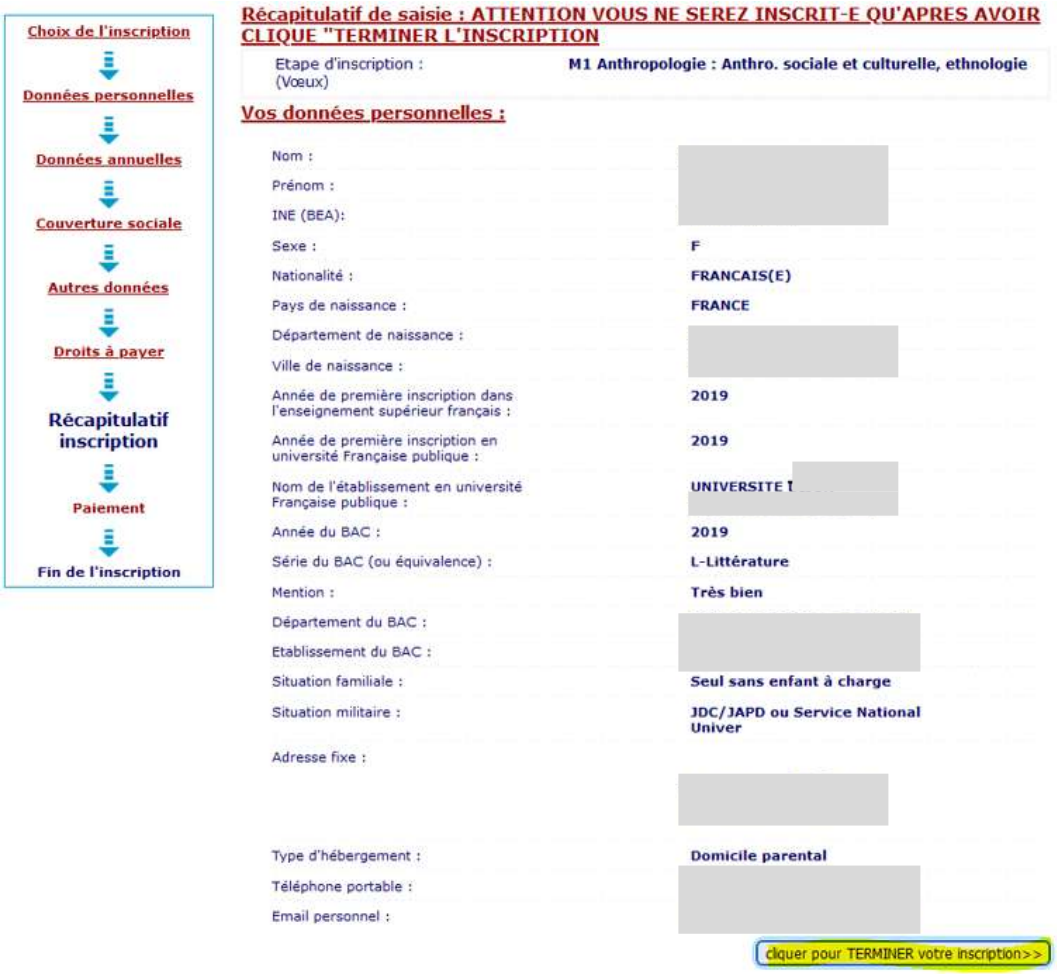
ATTENTION : Avant de procéder au paiement, vérifiez si le montant des frais de scolarité est correct.

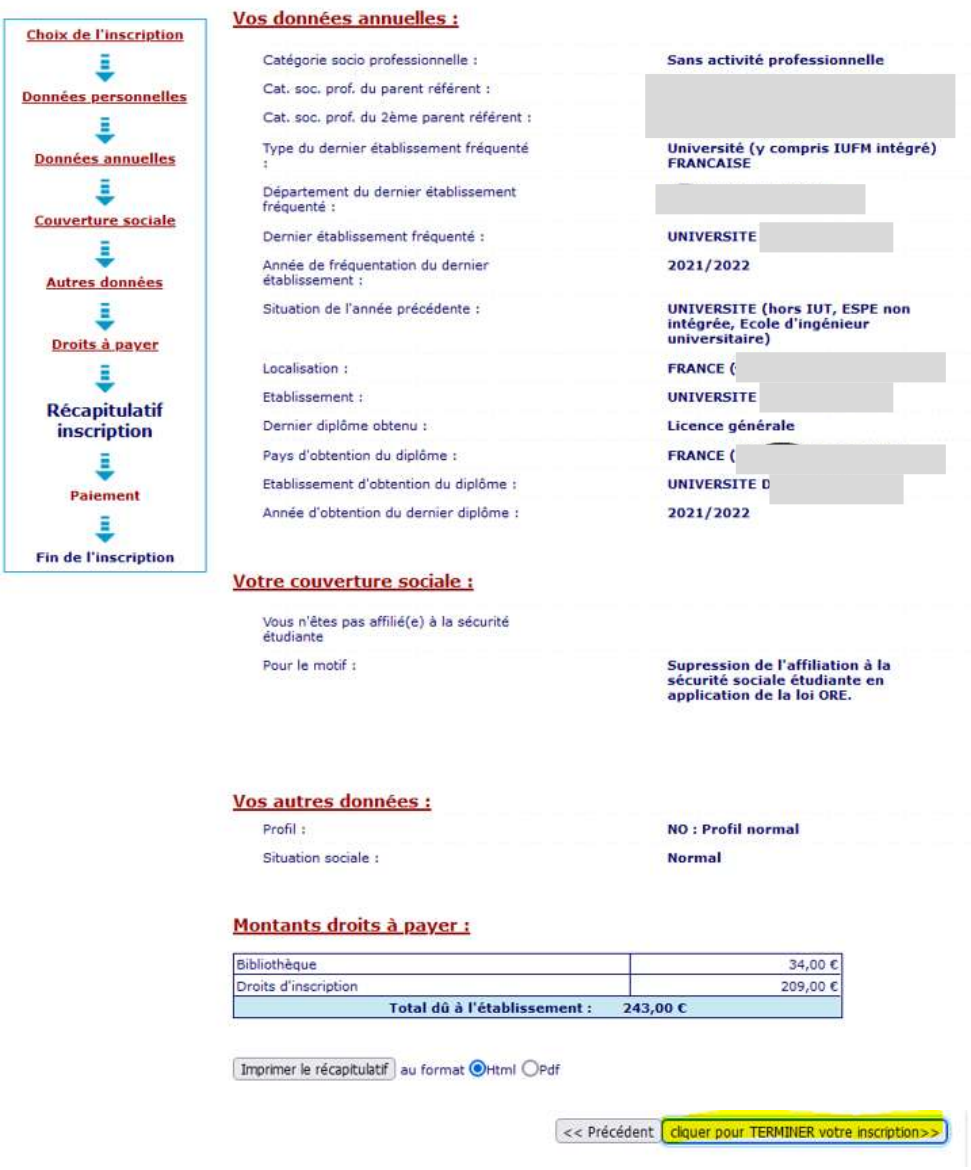
En cas d'anomalie, n'hésitez pas à revenir en arrière et à vérifier que toutes les instructions ont bien été respectées.

Pour toute question ou difficulté relative à cette inscription, vous pouvez vous adresser à l'assistance en ligne en envoyant un mail à : dirfor-assistance@univ-amu.fr en précisant vos identifiants, nom et prénom

11. Récapitulatif de votre inscription

Cette page présente le résumé de votre inscription. Veuillez vérifier toutes les informations.
Si tout est correct, cliquez sur "**Cliquer pour TERMINER votre inscription**" pour confirmer et terminer l'inscription.
Il est possible d'imprimer le récapitulatif de votre inscription en cliquant sur **« Imprimer le récapitulatif ».**





En fin de procédure, si vous n'avez pas visualisé une quittance d'acquittement de vos droits de scolarité, **vous êtes en attente de paiement** (selon votre situation sociale, votre régime ou pour toute anomalie rencontrée), merci de finaliser le paiement (ou l'exonération) auprès de votre scolarité.

Vous pouvez toutefois procéder à l'activation de votre ENT.

Ne pas recommencer votre inscription en ligne.

Si l'étudiant est en attente de paiement voici le message qui s'affiche :



Si l'étudiant doit payer ses droits d'inscription, il sera redirigé vers la plateforme de paiement en ligne PAYBOX.



Un ticket PAYBOX se présente sous le schéma ci-dessous :

Le 25/11/2022 à 15:57

AMU - NET

URL indisponible

2309315

----------4444

39 001 37034235

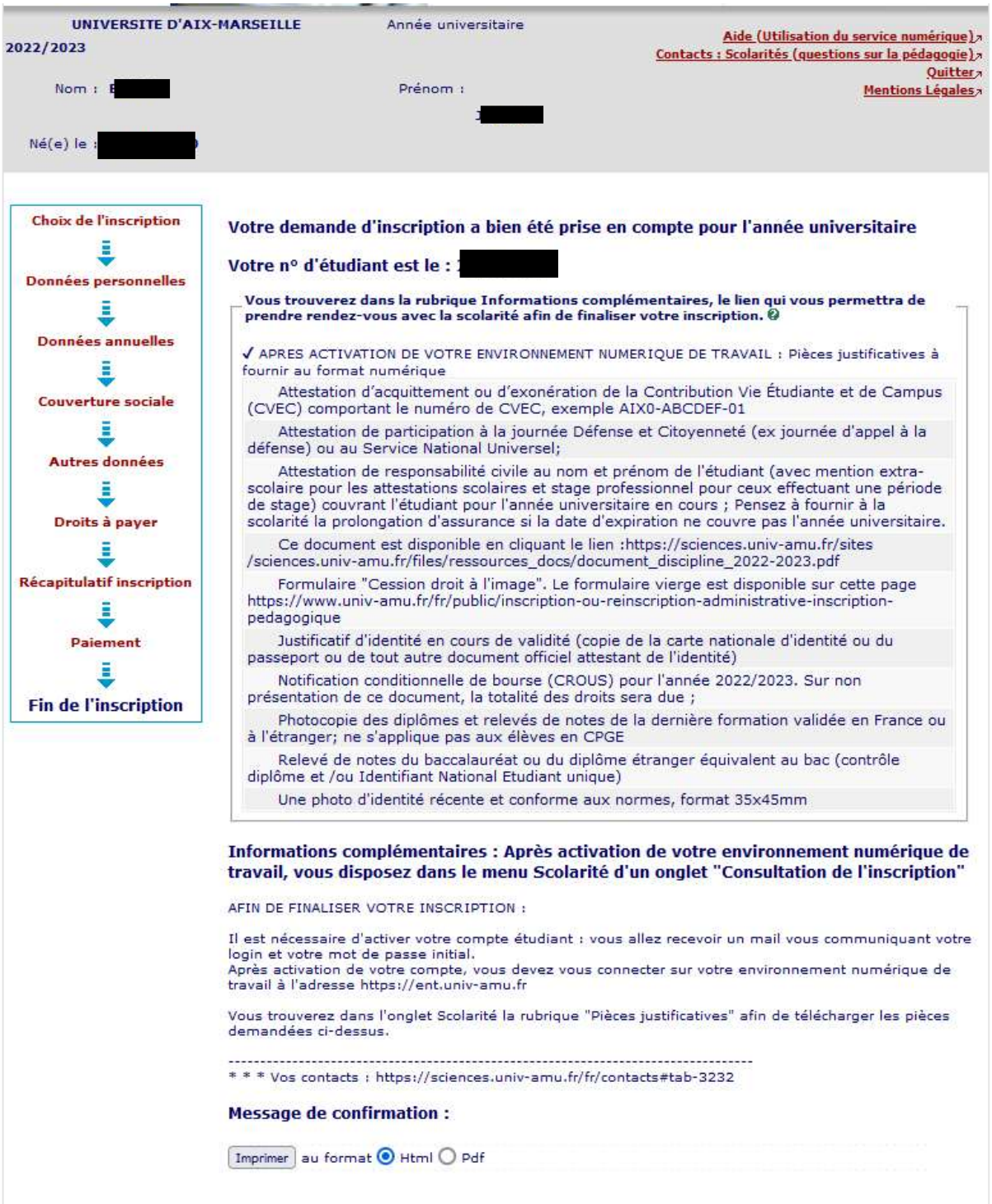
DEBIT VADS @

NUMERO D'AUTORISATION : XXXXXX
MONTANT : 170.00 EUR
NUMERO DE COMMANDE : 76440r16032387rSJE

TICKET CLIENT
A CONSERVER

A la fin de votre inscription, un message récapitulatif vous est envoyé vous demandant d'activer votre ENT et d'y transmettre vos pièces justificatives. Lorsque vous avez reçu ce message récapitulatif, votre inscription administrative en ligne a bien été prise en compte dans la base de données. Vous avez la possibilité soit de l'imprimer, soit de vous l'envoyer par mail.

Si vous ne l'avez pas reçu, veuillez contacter dirfor-assistance@univ-amu.fr pour vous assurer que votre inscription a bien été validée. Attention il ne s'agit pas du « Récapitulatif de Saisie ».





I.2. ACTIVATION DE VOTRE ENVIRONNEMENT NUMERIQUE DE TRAVAIL

- Une fois votre inscription terminée, vous recevrez un email de confirmation. Veuillez vérifier cet email, il contiendra des informations importantes dont vos identifiants de connexion à votre environnement numérique de travail (ENT) et avoir accès à des ressources numériques, ainsi que la liste des pièces justificatives à fournir afin de finaliser votre inscription

- Utilisez les données de connexion reçues dans cet email pour activer votre environnement numérique de travail (ENT) : https://ident.univ-amu.fr/cas/login



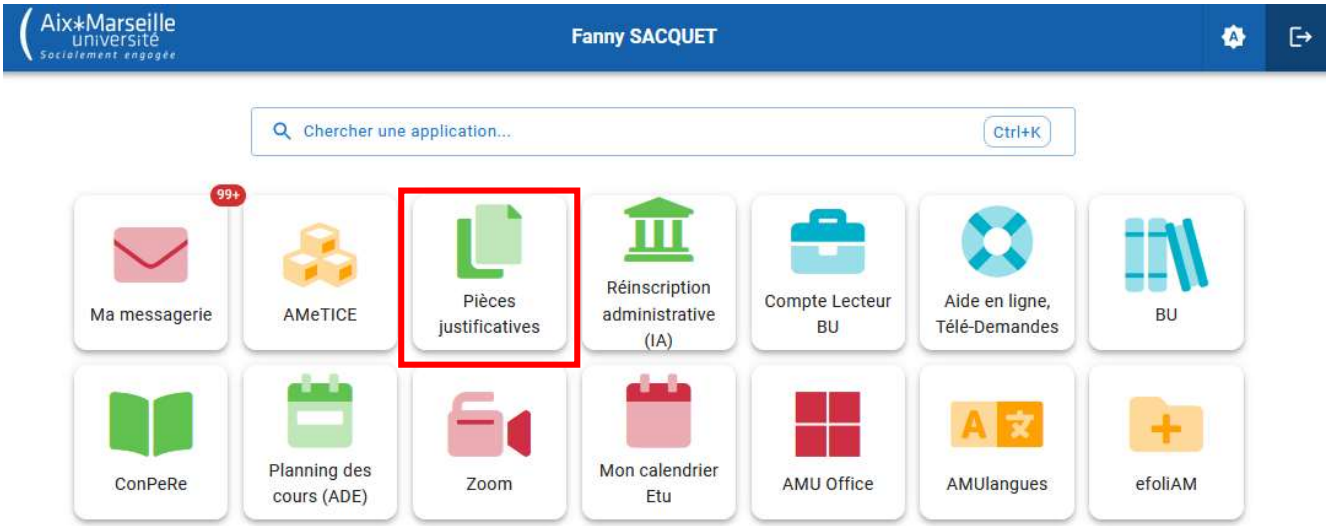
Pour effectuer cette démarche vous pouvez consulter la documentation suivante :

Procédure : https://dud.univ-amu.fr/fr/public/votre-compte-etudiant-amu-questions-frequentes
Vidéo : https://amupod.univ-amu.fr/video/2817-activer-son-compte-ent-depuis-sesame/

Conserver précieusement les informations de ce compte, elles seront nécessaires pour l'inscription en 2ème année.

I.3. TRANSMISSION DES PIECES JUSTIFICATIVES

Afin de compléter votre inscription, veuillez accéder au dépôt de documents dans votre environnement numérique de travail (ENT) en sélectionnant **« Pièces justificatives »** et déposer tous les documents demandés en cliquant sur le petit logo vert *plus* ( ) situé à côté de chaque document.



I.4. RÉCEPTION DES DOCUMENTS DE FIN D'INSCRIPTION

Vous avez suivi toutes ces instructions ?
Après vérification des pièces et de la réception du paiement par nos services, vous pourrez accéder à votre certificat de scolarité amU depuis votre ENT à la rubrique **«Mon dossier étudiant ».**



Votre carte étudiante, vous sera remise par l'intermédiaire de votre composante d'inscription.

Attention : pour les étudiants boursiers, cette carte ne sera envoyée qu'à réception de la notification de bourse.
Notez et conservez bien votre n° étudiant et vos identifiants. Ils vous seront utiles dans toutes vos démarches à l'université.

II. VOUS ETES DEJA ETUDIANT A AMU (Ré-inscription)

II.1 RE-ACTIVATION DE VOTRE ENT

Comme l'année dernière, rendez-vous à l'adresse suivante pour vous reconnecter :

https://sesame.univ-amu.fr/

Identifiant : figure sur le certificat de scolarité de l'année dernière = 1e lettre nom + n° étudiant

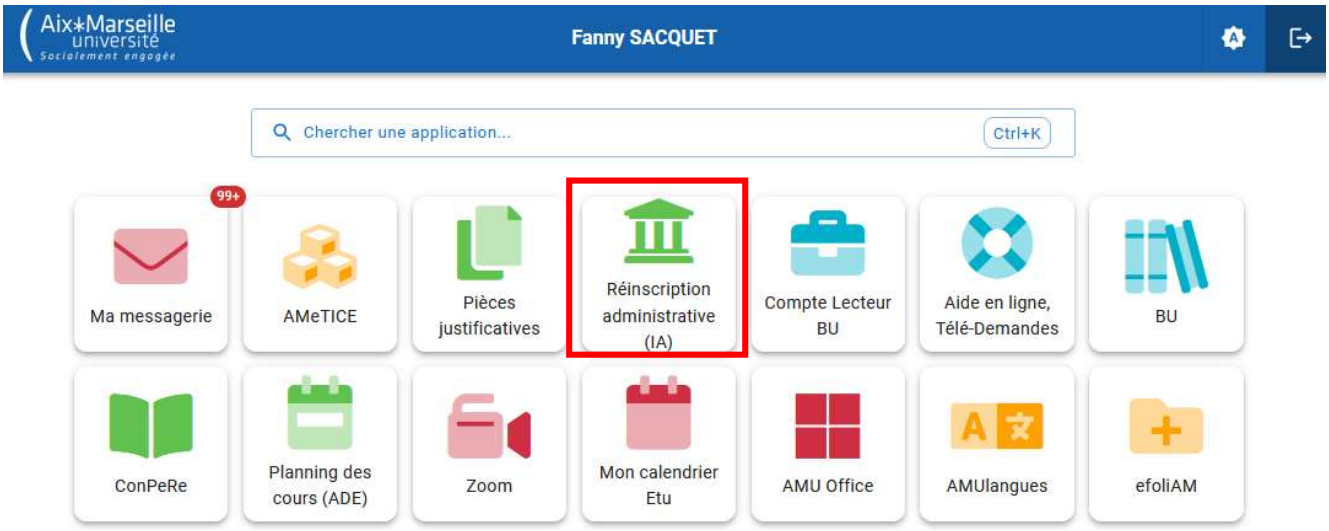
Mot de passe : n° INES, INE ou BEA en minuscule (=n° étudiant figure sur le relevé de notes du BAC)

II.2. RE-INSCRIPTION

ATTENTION ! Il est nécessaire d'utiliser le navigateur Firefox de Mozilla, et de proscrire les connexions via une tablette ou un téléphone car leurs navigateurs ne sont pas reconnus.

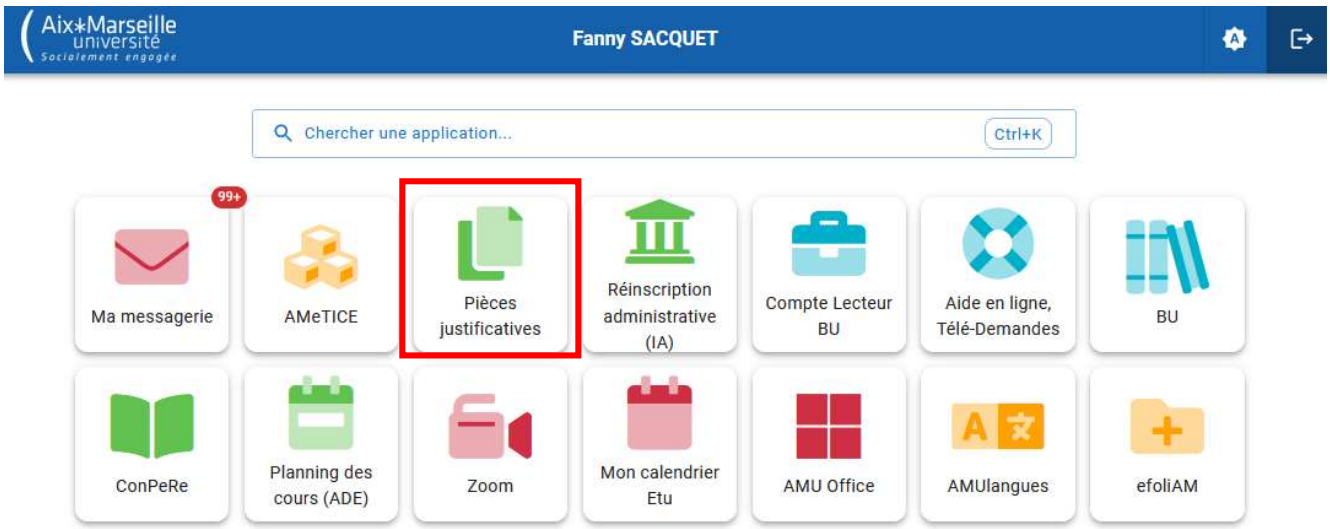
Pour procéder à votre inscription administrative, vous devez vous munir de :
- vos identifiants à l'ENT de l'université,
- votre numéro d'acquittement CVEC (12 lettres + chiffres)
- une carte bancaire pour le règlement des droits d'inscription.

Si vous êtes déjà étudiant à Aix Marseille Université, vous devez vous inscrire en sélectionnant **« Réinscription administrative (IA) »** dans votre environnement numérique de travail **(ENT)**



II.3. TRANSMISSION DES PIECES JUSTIFICATIVES

- Afin de compléter votre inscription, veuillez accéder au dépôt de documents dans votre environnement numérique de travail (ENT) en sélectionnant **« Pièces justificatives »** et déposer tous les documents demandés en cliquant sur le petit logo vert *plus* (➕) situé à côté de chaque document



Pour toute question sur la complétude et la validation des pièces de votre dossier, merci de bien vouloir vous adresser à vos services de scolarité :
https://www.univ-amu.fr/fr/public/contacts-des-services-de-scolarite

II.4. RÉCEPTION DES DOCUMENTS DE FIN D'INSCRIPTION

Vous avez suivi toutes ces instructions ?
Après vérification des pièces et de la réception du paiement par nos services, vous pourrez accéder à votre certificat de scolarité AMU depuis votre ENT à la rubrique **«Mon dossier étudiant ».**



Un sticker de l'année d'inscription sera remis par l'intermédiaire de votre composante pour coller sur votre carte d'étudiant afin de la mettre à jour.

Attention : pour les étudiants boursiers, l'envoi des documents de fin d'inscription ne sera effectué qu'à réception de la notification de bourse.